



**Association des parents de l'école Rose-des-vents**  
**Mercredi 26 février 2014**  
**Procès-verbal**

**Présences**

**Membres du conseil d'administration** : Dominique Robeyns, Camil Dubuc, Marc Brunet-Watson, Christine Sullivan et Hélène Roy

**Personnel de l'école Rose-des-vents** : Yvan Duguay (directeur adjoint) et Zohra Sehboub (enseignante)

**Avocat par Skype** : Maître Nicolas Rouleau

**Invités** : Joe Pagé, Luc Morin

**Parents** : Nicole Fong, Géraldine Serreqi, Alexandra Michel-Herzberg, Réda Aïouch, Hélène Côté, Anne-Marie-Lapointe, Sylvie Histed, Elisabeth Sones, Monique Trépanier, Nancy Gioia, Marie Des Roches, Vanessa Boname, Louise Maltais, Christine Fyfe, Julie-Anne Grose, Gerry O'Neil, Janine Dobry, Catherine Peltier, Magali Duchemin, Kim Nishimura, Virginie Linage, Delores Kryzanowsky, Ylenia Wood

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 10
2. Mot de bienvenue  
Dominique Robeyns accueille les membres présents et en l'absence de Nicole Chagnon souhaite la bienvenue à Yvan Duguay.
3. Adoption de l'ordre du jour  
Sylvie Histed propose.  
Vanessa Boname appuie.  
Adopté à l'unanimité.
4. Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2014
  - a. Adoption du procès-verbal :  
Vanessa Boname propose.  
Nancy Gioia appuie.  
Adopté à l'unanimité.
  - b. Suivi au procès-verbal :
    1. Le sondage sur les ateliers du comité de partenaires est prêt à être envoyé; on doit simplement préparer une lettre d'introduction en français et en anglais.
    2. M. Bertrand Dupin, directeur adjoint à mi-temps au CSF, a répondu à Dominique Robeyns au sujet de l'absence des enseignants au comité de partenaires. Il a dit qu'on pourrait peut-être les aider, mais n'a pas suggéré de façon pratique de le faire à ce jour.
    3. Communication avec Anne-Hébert au sujet des sorties quand il y a des familles dans le besoin : on demande aux enseignants d'estimer le nombre de familles dans le besoin dans leur classe; ce qui permet à la direction et à L'APÉ de déterminer combien de familles sont dans le besoin, et donc de planifier le budget en conséquence. Cela pourrait se faire à RDV aussi afin de faciliter la planification du budget.

## 5. Bilan de la poursuite judiciaire

### a. Présentation

Maître Nicolas Rouleau est avec nous par Skype et nous présente un résumé de la situation à ce jour et ce pour quoi nous votons aujourd'hui. Il s'agit de porter en appel la décision de la Cour d'appel de la C.-B. du 31 janvier 2014, laquelle annule les dépens accordés aux parents dans la requête. Parce que les décisions de la Cour d'appel de la C.-B. sur les mérites et les dépens de la requête furent prononcées séparément et à quatre mois d'intervalle, la présente demande d'autorisation de faire appel à la Cour suprême du Canada doit se faire séparément de celle déjà soumise sur les mérites. Puisque les parents ont décidé en novembre 2013 de porter la décision sur les mérites de la requête en appel, cette nouvelle demande d'autorisation de faire appel est pour se faire reconnaître le droit d'obtenir l'argent pour payer les avocats impliqués dans cette cause. Maître Rouleau est prêt à travailler gratuitement si nous n'obtenons pas l'argent demandé.

Joe Pagé explique que porter en appel la décision du 31 janvier c'est en effet demander que les décisions judiciaires de: (1) 'qui est le gagnant?' et (2) 'qui doit payer?', se fassent ensemble. Maître Rouleau semble dire que si nous gagnons le droit de plaider notre première demande en Cour suprême du Canada, nous aurions de bonnes chances de gagner le droit de plaider cette deuxième demande (sujet du vote ce soir).

### b. Questions

Q. Si nous gagnons le droit de plaider notre argument en Cour suprême du Canada et que la province nous offre d'arrêter la bataille, le ferons-nous ?

R. Joe Pagé a répondu qu'il faudrait que ce soit une vraie bonne offre! Et comme on le constate maintenant, il n'est jamais trop tard pour faire valoir les droits linguistiques. Il ajoute que nous nous battons non pas simplement pour nos enfants, mais pour la plus grande cause des francophones dans un milieu minoritaire.

### c. Vote :

Recommandation du CA que conditionnellement à l'approbation financière du PADL, les parents veuillent faire appel à la Cour suprême du Canada, de la décision du 31 janvier 2014 de la Cour d'appel de la C.-B. qui renverse la décision de la Cour suprême de la C.-B. du 24 juin 2013 accordant les dépens spéciaux par rapport à toutes les procédures jusqu'à cette date aux parents et qui renvoie la décision des dépens au juge qui sera saisi de la requête.

Gerry O'Neil propose.

Nancy Gioia appuie.

Adopté avec deux abstentions.

Nous souhaitons Bonne Nuit à M<sup>e</sup> Nicolas Rouleau qui doit nous quitter.

## 6. Présentation de la direction

- a. Présentation : En l'absence de Mme Chagnon, Yvan Duguay fait une brève présentation. Mme Zohra Sehboub assiste à la réunion en tant que représentante du personnel enseignant et aide à la communication Skype avec notre avocat.
- Il a parlé avec Nicole Chagnon qui semble aller un peu mieux, mais les maux de tête sont toujours présents. Elle continue les tests et attend les nouvelles à ce sujet.
- Il explique que sa tâche est 50 % à RDV et 50 % à JV, mais qu'en ce moment, il travaille à 100 % à RDV. Mme Chagnon espère être de retour lundi prochain, mais en attendant, M. Duguay espère que nous nous sentons en confiance malgré l'absence de la directrice. Les choses fonctionnent bien, ce qui signifie que Mme Chagnon a laissé le tout très en ordre avant de devoir s'absenter.
- Deux événements anti-intimidation cette semaine : la journée ROSE anti-intimidation et le stéréotype des genres pour les plus vieux.
- Brackendale : les élèves de 3<sup>e</sup> année seront à Brackendale du 26 au 28 février inclusivement.
- Volleyball : Les élèves de 6<sup>e</sup> année joueront vendredi.
- Semaine de la francophonie : du 10 au 14 mars.
- Bulletins : le 13 mars
- Maternelle 2014-2015 : à ce jour, 42 nouveaux élèves à la maternelle l'an prochain; toujours 15 divisions.
- Autobus : Il y a eu des changements par rapport à l'endroit où descendent les enfants. Ce sera dorénavant sur la 39<sup>e</sup> avenue entre les rues Baillie et Willow, et les bus ne peuvent plus tourner à droite sur Willow; il leur faut tourner à gauche maintenant, vers la 41<sup>e</sup> avenue.
- b. Questions :
- Un parent suggère d'embaucher une brigadière une fois par semaine.
- Q. Comme nous n'avons jamais eu de brigadier à RDV, faut-il passer par le CSF pour embaucher cette personne?
- R. Non, pas nécessairement, car une personne de la communauté le fait gratuitement dans le West Side. Virginie Linage a proposé cette idée à Mme Chagnon et à M. Duguay afin d'avoir de la surveillance au coin de la 38<sup>e</sup> avenue et de la rue Willow, devant la cour d'école.

## 7. Présentation du Comité de partenaires

- a. Présentation :
- En l'absence de Nicole Chagnon, Virginie Linage présente le résultat du sondage sur le calendrier scolaire 2014-2015, car cela a fait partie de la dernière réunion du comité de partenaires.

Nous parlons de plusieurs sujets, comme suit :

**Le 10 novembre** : Journée supplémentaire de vacances

Qui est en faveur d'ajouter une journée de congé avant le Jour du souvenir le mardi 11 novembre 2014?

Pour? La majorité

Contre? Deux personnes

Abstentions? Trois personnes

Adopté à la majorité.

**Le 12 septembre**: Journée pédagogique?

S'ensuit une longue discussion sur ce sujet, mais nous nous rendons compte que l'APÉ n'a pas beaucoup à dire dans le choix des journées pédagogiques, donc on informe les parents de ce fait et du fait que les enseignants en ont aussi longuement discuté parce qu'ils et elles trouvent que c'est une bonne idée en début d'année que de prévoir une journée pour s'organiser, car il y a plusieurs projets à RDV et peu de temps pour tout mettre en place.

**Bulletin Scolaires** : 4 décembre, 26 mars et 24 juin? Nous laissons cette question au personnel enseignant et à la direction de l'école aussi.

La prochaine réunion du comité de partenaires est le 22 avril.

- b. Questions : Pas de question à cette étape.
- c. Vote sur le choix du calendrier scolaire 2014-2015

**Congé du printemps**: deux semaines ou non et plusieurs dates possibles.

Les parents ont répondu au sondage en ligne et ce soir, nous votons sur les trois suggestions.

Dominique Robeyns a compilé les résultats et nous annonce qu'il y a eu 50 répondants, la moitié des répondants par rapport à l'an dernier.

La représentante de la Garderie des Copains annonce que la garderie sera ouverte pour le congé de mars...une semaine ou deux selon le vote par les parents ce soir.

Qui est en faveur d'une semaine de congé, soit entre le 16 et le 20 mars 2015? 4 personnes

Qui est en faveur de deux semaines? La majorité des membres présents à la rencontre

Qui est en faveur de deux semaines comme suit : du 16 au 27 mars? 8 personnes

Qui est en faveur de deux semaines, comme suit : du 9 au 20 mars, comme au VSB? La majorité

Ce sera donc le calendrier qui s'amalgame avec celui du VSB, soit du lundi 9 mars au vendredi 20 mars 2015, que nous suggérerons au CSF en réponse à leur suggestion d'une semaine de congé du 16 au 20 mars 2015.

## 8. Bilan du trésorier (Annexe A)

### a. Présentation :

Nous avons reçu un montant de 2790 \$ du retour des taxes et donc un surplus total de 3362,76 et de 479,63 \$ des cartes de Noël.

Dons directs extra de 1545 \$

Retour des taxes de 2779 \$

160 \$ extra de BC Gaming

Revenu total des repas chauds est de 76 954,25 \$ (1000 \$ de moins de profits que l'an dernier)

Balance de 20 410,78 \$ pas payée par les parents.

L'aide aux familles n'est pas incluse dans ce montant.

### b. Questions :

Q. Pourquoi les commandes de repas chauds ne sont-elles qu'une prédiction?

R. Parce que certains parents peuvent changer d'avis et annuler leur commande n'importe quand dans l'année.

Brackendale 2400 \$ budgétés, mais il y avait moins d'élèves que prévu, donc un montant de 1680 \$ seulement a été alloué à ce point du budget pour un solde de 720 \$.

Surplus de 3362,76 \$.

On garde habituellement 5000 \$ dans la réserve. La réserve est une marge de manœuvre pour payer les comptes recevables, comme nous n'avons pas de marge de crédit, c'est bon d'avoir une réserve; nous avons commencé l'année 2013-2014 avec 6000 quelque dollars. C'est bien d'avoir un peu d'argent en début d'année.

On gardera 2000 \$ dans la réserve ce qui est en en bas de la moyenne des 5000 \$ prévus habituellement, mais on est bien comme cela, car on sait que tout rentre dans l'ordre éventuellement dans l'année.

Il s'ensuit une longue discussion sur la cause judiciaire, sur ses coûts et sur sa pertinence. L'argent pour la cause judiciaire a été budgété en début d'année et voté à L'AGA du 18 septembre 2103. Le montant pour cette rubrique est de 15 000 \$ et nous ne touchons à aucune autre rubrique du budget pour cette cause.

Q. Où vois-tu le montant de 3362 \$ excédentaire?

R. Il est réparti dans les budgets, donc on ne peut le voir tel quel.

Q. Les 2000 \$ dans la réserve, est général ou pour la cause judiciaire?

R. Général, la réserve ne concerne pas la cause juridique, pour des projets comme par exemple si le carnaval a besoin de plus d'argent on peut le prendre de la réserve.

Q. Pas d'argent des surplus va au procès?

R. Non, déjà voté 15 000 \$ en début d'année et si on gagne, ce sera remboursé par le PADL. Si on reçoit un chèque en juin, on le mettra dans le budget et on aura peut-être 20 000\$ au lieu des 7000 \$ habituels; on les distribuera dans le budget. Si on reçoit l'argent après le vote du budget 2014-2015, on reviendra en assemblée pour voter un nouveau budget qui tiendra compte de cet ajout.

Q. Sortie à Victoria? Nous n'avons pas eu beaucoup d'argent de l'APÉ, est-ce qu'il est un peu trop tôt pour toucher à la réserve?

R. Le CA a dû faire des coupures cette année. Ce sont des décisions difficiles, on a déjà distribué l'excédent budgétaire et on voudrait garder les 2000 \$ dans la réserve. Les comptes recevables sont plus élevés que d'habitude. On peut recevoir des chèques pour des repas chauds jusqu'en juillet.

Q. Une autre question au sujet de la sortie à Victoria : on a commencé avec 5000 \$ de subvention de l'APÉ les années passées et cette année on n'aura que 1500 \$.

R. En fait, il y a 10 % moins d'élèves cette année que dans le passé, donc 10 % de moins en subvention. Tout devrait revenir à la normale l'an prochain.

Commentaire : On ne veut pas que les enfants soient pénalisés des belles sorties qu'ils font.

Commentaire : Brackendale avait un montant garanti par un vote des parents en 2009, il y a cinq ans, et cette année on a pénalisé deux sorties parce que le CA était lié par cette garantie de donner 40 \$ par élève pour la sortie à Brackendale.

Q. Que veut-on pour l'avenir, que veut-on subventionner, quel est le but de l'APÉ : est-ce social ou récréatif?

R. Le CA voudrait suggérer qu'il n'y ait plus de paiement de l'APÉ garanti pour les sorties. Cette année, nous donnons 1500 \$ à Victoria, 1680 \$ à Brackendale et ce soir, nous recommandons de donner 1362,76 \$ à Strathcona.

Un parent demande qu'on favorise ces trois années-là, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années pour que ces projets soient effectués avec des profs qui veulent le faire.

Mme Zohra Sehhoub remercie l'APÉ d'aider la sortie à Victoria qu'elle a initiée il y a six ans.

Commentaire d'un parent : Il faut que l'APÉ priorise ces trois activités là : Brackendale, Victoria et Strathcona.

Q. Un parent demande qu'il y ait un pourcentage établi pour chacun des projets.

R. Marc Brunet-Watson et Camil Dubuc ne sont pas d'accord avec cette approche, mais préfèrent au nombre d'enfants. Ce sera aux parents de prendre des décisions dans le futur, mais on veut s'assurer qu'il y a un suivi des projets.

Q. Chaque année, est-ce que les enseignants viennent voir l'APÉ pour leur proposer des projets ou proposer les mêmes projets à nouveau?

R. Non, ils ne viennent pas, comme le font les enseignants en France, selon un parent, mais l'APÉ assume que les mêmes projets auront lieu, particulièrement dans le cas des sorties à Brackendale, à Victoria et à Strathcona. Ce n'est pas donc comme en France où les enseignants doivent refaire une demande de subvention chaque année pour les mêmes projets. Ici le CA de RDV s'assoie chaque année pour réviser le budget et il se base sur ce qui s'est fait l'année précédente pour finaliser le budget de l'année suivante; il s'assure que les projets qui sont bien établis reçoivent encore des fonds, à moins que l'on sache dès la fin de l'année scolaire que ces projets ne seront pas réalisés l'année suivante.

L'an prochain, il faudrait commencer avec plus d'argent dans la réserve et c'est ce qui arrivera, selon Camil.

Q. Est-ce possible que chaque enseignant vienne voir le CA pour lui dire ce qu'ils font l'année suivante ? Le CA se rencontre au mois d'août, alors il faudrait avoir le tout avant la fin juin pour l'année à venir.

R. Le CA prend les propositions des parents et non des enseignants.

Q. Est-ce que ça veut dire que dans le budget de l'an prochain on enlèverait les montants accordés aux sorties des 5<sup>es</sup>, des 6<sup>es</sup> et des 3<sup>es</sup> années?

R. Non, on voudrait enlever le montant garanti de Brackendale, mais on va laisser les points des sorties en fonction de la disponibilité des parents pour faire les repas chauds et les autres sources de financement.

Q. Y aura-t-il un budget pour sorties scolaires?

R. Non, on conservera Brackendale, Strathcona et Victoria, mais on réévaluera de façon équitable. Le CA fera un budget et les parents le voteront à l'AGA.

Sortie à Victoria : Le gouvernement aide en attribuant 10 \$ par élève et l'APÉ aide aussi à la sortie de Victoria. Le gouvernement a suggéré d'intégrer les élèves de 4<sup>e</sup> année à cette sortie, mais avec 1500 \$ seulement cette année, ce n'était pas possible en 2013-2014.

Q. Mettre Brackendale en 4<sup>e</sup> année?

R. Non, ce n'est pas possible. Cela fait partie du programme de 3<sup>e</sup> année.

c. Vote :

Recommandation du CA de distribuer les 479, 83 \$ (excédent non distribué) des profits du projet des cartes de Noël à raison de 31,99 \$ par division, pour un total de 15 divisions.  
Discussion : Kim Touchette voulait distribuer l'excédent de la vente des cartes de Noël, et il faut revoter pour respecter la procédure, car cet argent ne vient pas de la réserve, donc n'avait pas été voté à l'AGA du mois de septembre 2013.

Proposition :

Sylvie Histed propose.

Christine Fyfe appuie.

Adopté avec deux abstentions.

d. Vote :

Nous avons un excédent total de 3362,76 \$. Le CA recommande de mettre 2000 \$ dans la réserve et de donner 1362,76 \$ au camp Strathcona.

Discussion : Camil mentionne que Strathcona reçoit aussi les profits de la vente du sirop d'érable et de la vente des CD de Noël.

Explication du programme Strathcona par Sylvie Histed et Marie Des Roches : il s'agit d'un programme bilingue, en français et en anglais. Dulciane et une autre enseignante de 6<sup>e</sup> année ainsi des parents qui se proposent forment une équipe de quatre adultes qui accompagnent les élèves.

Le coût total est d'environ 20 000 \$. Les enfants apprennent à vaincre leurs peurs. Les enfants sont en groupe de 10 et un moniteur de Strathcona qui parle français est avec eux. La nourriture est très bonne et le site est très beau.

Les familles ont payé 290 \$ la première année (printemps 2012), 300 \$ l'an dernier (2013), et on prévoit 300 \$ ou plus cette année (2014).

La contribution de l'APÉ dans la recommandation du CA (1362,76\$) donne 38 \$ à chaque élève participant.

Proposition : De mettre 2000 \$ de l'excédent de 3372,76 \$ dans la réserve et de donner 1362,76 \$ au camp Strathcona.

Marie Des Roches propose.  
Anne-Marie Lapointe appuie.  
Adopté à l'unanimité.

9. Comités et représentant(e)s de classe

Rien à ajouter ici ce soir.

10. Divers

10.2 Vente de livres usagés les 13, 14 et 17 février : Profits de 1576 \$ ; grâce aussi aux autres collectes de fonds (vente de pizzas et tirage) et à la contribution de l'APÉ de 40 \$ par élève, soit 1680 \$, le coût de la sortie à Brackendale pour chaque famille est de 125 \$ cette année. Une belle réussite!

10.3 Strathcona: La prochaine collecte de fonds aura lieu juste avant la fête des mères et consistera en la vente de plantes jardinières et d'herbes aromatiques, de plants de tomates et de paniers suspendus. Les parents de 6<sup>e</sup> année présents remercient l'APÉ pour la contribution de la vente du sirop d'érable.

10.4 Petit déjeuner de la Saint-Valentin : Christine Fyfe mentionne que ce fut très agréable. La boulangerie/pâtisserie Plaisirs sucrés nous a fait un bon prix, ce que nous avons bien apprécié. Merci à Camil de s'en être occupé. Une cinquantaine de parents étaient présents.

10.5 Rencontre du CSF sur l'immobilier de RDV et demande d'un parent de signer une pétition pour Jericho Land : demande de signer une pétition, car quand Luc Morin a lu la pétition pour la garnison Jericho qui est située sur une terre fédérale, il s'est rendu compte qu'on voulait discuter avec les premières nations; et que Joyce Murray voulait qu'on en parle aussi avec les gens locaux. Comme nous n'avons pas été consultés et que malgré le fait que le CSF a dit qu'il s'en occupait, nous n'avons pas encore reçu de compte rendu de cette conversation, Luc Morin s'est aussi aperçu que les gens qui font signer la pétition ne connaissent pas le CSF, ni la cause de notre école francophone. L'école JV donc a commencé une pétition pour les parents, mais pas seulement, car elle vise aussi des gens non impliqués à RDV, des personnes de la francophonie et des francophiles. On demande si vous seriez intéressés qu'on vous envoie cette pétition pour que vous la signiez. Environ 70 personnes ont déjà signé la pétition lors de la soirée des bulletins à JV, 5 – 6 pages. Gerry O'Neil et Yvan Duguay assurent le suivi pour savoir si on peut faire passer la pétition par l'école.

10.6 Patinage familial : Nous avons l'argent pour payer le coût de la location de la patinoire Kitsilano. Cette activité aura lieu pendant le congé de mars, le dimanche 30 mars à l'aréna de Kitsilano entre 13 h 30 et 15 h.

11. Prochaine réunion : Le mardi 8 avril 2014 à 19 h

12. Levée de l'assemblée à 20 h 55.



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 26 février 2014

Appuyé : 8 avril 2014

Présidente : Dominique Robeys

## ANNEXE A

	<u>Aug 1, '13 - Jan 15, 14</u>	<u>Budget</u>	<u>\$ Over Budget</u>
<b>Ordinary Income/Expense</b>			
<b>Income</b>			
<b>Solde du fonds a la fin de l'an</b>	0.00	7,664.36	-7,664.36
<b>Don directs</b>	10,545.00	9,000.00	1,545.00
<b>Retour des tax</b>	2,777.90	0.00	2,777.90
<b>Don-Contenant tremblement de te</b>	15.00	800.00	-785.00
<b>BC Gaming Commission</b>	6,960.00	6,800.00	160.00
<b>Operating Revenue</b>			
<b>Carte de Noel</b>	1,979.63	1,500.00	479.63
<b>Repas et lait</b>			
<b>Repas chauds</b>	19,358.75	0.00	19,358.75
<b>Repas et lait - Other</b>	24,199.20	80,000.00	-55,800.80
<b>Total Repas et lait</b>	43,557.95	80,000.00	-36,442.05
<b>Total Operating Revenue</b>	45,537.58	81,500.00	-35,962.42
<b>Total Income</b>	65,835.48	105,764.36	-39,928.88
<b>Cost of Goods Sold</b>			
<b>Cost of goods sold</b>			
<b>Repas</b>			
<b>Hot Dog</b>	327.41	0.00	327.41
<b>Sushi 3e Annee(Automne)</b>	4,648.23	0.00	4,648.23
<b>Pizza</b>	2,370.11	0.00	2,370.11
<b>Repas chauds</b>			
<b>Automne</b>	7,522.60	0.00	7,522.60
<b>Repas chauds - Other</b>	6,469.70	0.00	6,469.70
<b>Total Repas chauds</b>	13,992.30	0.00	13,992.30
<b>Lait</b>	2,136.03	0.00	2,136.03
<b>Total Repas</b>	23,474.08	0.00	23,474.08
<b>Cost of goods sold - Other</b>	0.00	70,000.00	-70,000.00
<b>Total Cost of goods sold</b>	23,474.08	70,000.00	-46,525.92
<b>Total COGS</b>	23,474.08	70,000.00	-46,525.92
<b>Gross Profit</b>	42,361.40	35,764.36	6,597.04

**Expense****Depenses prevues-budget d'ecole****Brackendale (\$40/etudiant)**

tirage	-940.00	0.00	-940.00
--------	---------	------	---------

Frozen pizza	-1,274.00	0.00	-1,274.00
--------------	-----------	------	-----------

Brackendale (\$40/etudiant) - Other	-504.00	2,400.00	-2,904.00
-------------------------------------	---------	----------	-----------

<b>Total Brackendale (\$40/etudiant)</b>	<b>-2,718.00</b>	<b>2,400.00</b>	<b>-5,118.00</b>
--	------------------	-----------------	------------------

Aide aux familles	0.00	3,000.00	-3,000.00
-------------------	------	----------	-----------

**Developpement communautaire**

Div 1	68.25	200.00	-131.75
-------	-------	--------	---------

Div 2	0.00	200.00	-200.00
-------	------	--------	---------

Div 3	0.00	200.00	-200.00
-------	------	--------	---------

Div 4	68.25	200.00	-131.75
-------	-------	--------	---------

Div 5	68.25	200.00	-131.75
-------	-------	--------	---------

Div 6	0.00	200.00	-200.00
-------	------	--------	---------

Div 7	0.00	200.00	-200.00
-------	------	--------	---------

Div 8	0.00	200.00	-200.00
-------	------	--------	---------

Div 9	0.00	200.00	-200.00
-------	------	--------	---------

Div 10	0.00	200.00	-200.00
--------	------	--------	---------

Div 11	0.00	200.00	-200.00
--------	------	--------	---------

Div 12	0.00	200.00	-200.00
--------	------	--------	---------

Div 13	0.00	200.00	-200.00
--------	------	--------	---------

Div 14	0.00	200.00	-200.00
--------	------	--------	---------

Div 15	0.00	200.00	-200.00
--------	------	--------	---------

<b>Total Developpement communautaire</b>	<b>204.75</b>	<b>3,000.00</b>	<b>-2,795.25</b>
--	---------------	-----------------	------------------

**Sortie - 6e années**

Camp Strathcona (6e annees)	155.00	0.00	155.00
-----------------------------	--------	------	--------

sirop d'erable	-257.00	0.00	-257.00
----------------	---------	------	---------

sapin de noel	-2,184.70	0.00	-2,184.70
---------------	-----------	------	-----------

<b>Total Sortie - 6e années</b>	<b>-2,286.70</b>	<b>0.00</b>	<b>-2,286.70</b>
---------------------------------	------------------	-------------	------------------

<b>Sortie - 5e années</b>	<b>0.00</b>	<b>1,500.00</b>	<b>-1,500.00</b>
---------------------------	-------------	-----------------	------------------

<b>Total Depenses prevues-budget d'ecole</b>	<b>-4,799.95</b>	<b>9,900.00</b>	<b>-14,699.95</b>
--	------------------	-----------------	-------------------

**Depenses prevues - autres**

<b>Administration</b>	268.43	1,500.00	-1,231.57
<b>Social</b>	635.62	1,500.00	-864.38
<b>Materiel de secours pour conten</b>	0.00	800.00	-800.00
<b>Repas d'appréciation de fin d'a</b>	0.00	1,000.00	-1,000.00
<b>Projet Poux</b>	195.25	300.00	-104.75
<b>Lac Evans</b>	1,005.00	1,000.00	5.00
<b>Play Palace - maternelles</b>	0.00	800.00	-800.00
<b>carnaval</b>	0.00	3,000.00	-3,000.00
<b>Court judiciaire</b>	11,154.30	15,000.00	-3,845.70
<b>Total Depenses prevues - autres</b>	13,258.60	24,900.00	-11,641.40
<b>Total Expense</b>	8,458.65	34,800.00	-26,341.35
<b>Net Ordinary Income</b>	33,902.75	964.36	32,938.39
<b>Other Income/Expense</b>			
<b>Other Income</b>			
<b>Interest Income</b>	4.47	0.00	4.47
<b>Total Other Income</b>	4.47	0.00	4.47
<b>Other Expense</b>			
<b>Reserves</b>	0.00	964.36	-964.36
<b>Total Other Expense</b>	0.00	964.36	-964.36
<b>Net Other Income</b>	4.47	-964.36	968.83
<b>Net Income</b>	<b>33,907.22</b>	<b>0.00</b>	<b>33,907.22</b>